

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI

Assemblée Générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 9 janvier 2008 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Ulrick Chérubin, préfet.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Yvon Leduc	Représentant	Amos
M.	Jean-Pierre Naud	Représentant	Berry
M.	Michel Lévesque	Maire	La Corne
M.	Gilles Labbé	Maire	Launay
M.	Jean-Yves Gingras	Maire	Preissac
M.	Daniel Lalancette	Maire	Rochebaucourt (20h35)
M.	Jacques Riopel	Maire	Saint-Marc-de-Figuery (19h45)
M.	Gaétan Chénier	Maire	Saint-Mathieu-d'Harricana
M.	Clément Turgeon	Maire	Sainte-Gertrude-Manneville
M.	Jacques Trudel	Maire	Trécesson
M.	Léopold Goulet	Représentant	TNO Lac-Chicobi (Guyenne)

Ainsi que :

M.	Michel Roy	Directeur général.
Mme.	Doris Jubinville	Directrice générale adjointe.
M.	Normand Grenier	Directeur du Service d'Aménagement.

Sont absents :

M.	Lionel Pelcht	Maire	Barraute
M.	Rosaire Guénette	Maire	Champneuf
Mme.	Micheline Bureau	Mairesse	La Morandière
M.	René Martineau	Maire	La Motte
M.	François Lemieux	Maire	Landrienne
M.	Maurice Godbout	Maire	Saint-Dominique-du-Rosaire
M.	Luc Pomerleau	Représentant	Saint-Félix-de-Dalquier

001-01-2008

ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Pierre Naud et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Prière.
2. Appel nominal :
3. Ordre du jour.
4. Procès-verbaux :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2007.
 - 4.2 Suivi du Comité Administratif du 8 janvier 2008.
5. Rencontres :
 - 5.1 Regroupement de Femmes de l'A-T – Programme « À égalité pour décider ».
 - 5.2 Mobilisation Espoir Jeunesse – Orientations 2008.
6. Période réservée à l'assistance (5 minutes par intervention).
7. Administration :
8. Correspondance.
9. CLD Abitibi :
 - 9.1 Mme. Maryse Thibault – Présentation de la « Planification territoriale » :
 - 9.1.1 Représentants de la MRC.
 - 9.2 Mme. Valérie Dugas – Rapport « Promotion et sentiment d'appartenance » - Date à déterminer.
10. Service d'Aménagement :
 - 10.1 Politique d'investissement par le Fonds de développement touristique de la MRC d'Abitibi.
11. Service Forêt :
12. Service d'Évaluation :
13. Sécurité Incendie :
 - 13.1 Achat regroupé de véhicules d'intervention incendie – Rencontre.
14. Municipalités :
 - 14.1 Équipements et activités à caractère supralocal – Participation financière des municipalités rurales.
15. TNO :
 - 15.1 TNO Lac-Chicobi – Membres du Comité de Citoyens.
 - 15.2 TNO Lac-Despinassy – Membres du Comité de Citoyens.
16. Autres sujets :
 - 16.1 25^{ième} anniversaire de la MRC d'Abitibi.
 - 16.2 Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue – Campus d'Amos – Reconnaissance d'un Centre collégial de transfert technologique sur les eaux souterraines.
 - 16.3 Fédération Québécoise des Municipalités – Représentant de la région 08 sur le Conseil d'Administration.
 - 16.4 Soirée d'information – Pandémie d'Influenza.
17. Sujets de discussion sans prise de décision :
18. Informations :
 - 18.1 Sûreté du Québec – Formation Comité de Sécurité Publique.
 - 18.2 Sommet sur l'avenir du secteur forestier Québécois – « Bâtir ensemble ».
 - 18.3 Fédération Québécoise des Municipalités – « Contact FQM ».
 - 18.4 Table de concertation régionale en contrôle routier de l'A-T – Plan de travail.
 - 18.5 Commission régionale sur la ruralité.
 - 18.6 Nouvelle Politique sur le transport collectif des personnes.
19. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 DÉCEMBRE 2007 :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Yvon Leduc, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Michel Lévesque et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 12 décembre 2007.

ADOPTÉE

SUIVI DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 8 JANVIER 2008 :

Monsieur Michel Roy, directeur général, fait le suivi des dossiers qui ont été traités lors de la rencontre du Comité Administratif du 8 janvier 2008 et répond aux questionnements des maires.

REGROUPEMENT DE FEMMES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – « À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER » :

Madame Anne-Marie Nadeau, agente de projet « À égalité pour décider », devait être présente ce soir pour présenter le « Guide à l'intention des instances décisionnelles de l'Abitibi-Témiscamingue » mais compte tenu de la température qui sévit elle a dû se désister.

Toutefois, les maires ont copie du document de travail dans leur dossier et ils sont invités à en prendre connaissance.

MOBILISATION ESPOIR JEUNESSE – ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU RURAL:

Madame Lise Bilodeau, coordonnatrice de Mobilisation Espoir Jeunesse, présente aux maires les orientations de l'organisme dans le cadre du projet « L'animation jeunesse en milieu rural ». Ce projet vise l'épanouissement global de la jeunesse vivant en milieu rural dans la MRC d'Abitibi par une pédagogie dynamique et adaptée aux adolescents. Toutefois, la consolidation et le développement du projet nécessite l'exploration et la recherche de différentes sources de financement pour répondre aux besoins réels et la Table régionale Jeunes en milieu rural y travaille. D'ailleurs en mai 2008, devrait se tenir un rassemblement régional pour démontrer le bien fondé du projet, son rayonnement et l'importance qu'il soit soutenu financièrement.

PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE :

Aucune personne ne souhaite s'exprimer.

CORRESPONDANCE PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION :**Accusés réception :**

DATE	ORGANISME	SUJET (RÉSOLUTION)
2007-12-06	M. Raymond Bachand, ministre Développement Économique, Innovation et Exportation	124-11-2007 Présence des CLD aux Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités.
2007-12-13	M. Claude Béchar, ministre Ressources Naturelles et de la Faune	125-11-2007 Opposition au transfert de CAAF de la Scierie Gallichan (Kruger).

Commissaire au lobbyisme du Québec :

M. André C. Côté, commissaire au lobbyisme du Québec nous remercie de l'avoir reçu lors de l'Assemblée Générale des maires du 12 décembre 2007.

PLANIFICATION TERRITORIALE DE LA MRC D'ABITIBI :

Madame Maryse Thibault, conseillère en développement rural au CLD Abitibi, invite les maires à prendre connaissance du projet de planification territoriale de la MRC d'Abitibi dont les résultats recherchés peuvent s'exprimer ainsi : consolider et améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être des personnes et des communautés, l'activité sociale, culturelle, récréative et communautaire, l'emploi et l'économie, les services de proximité, la disponibilité des biens et services, l'activité commerciale, professionnelle et industrielle liés aux créneaux de chacune des municipalités de la MRC et aux missions de chacune des organisations actives sur ces territoires.

Afin de mener à terme le projet de planification territoriale de la MRC d'Abitibi, un Comité formé des directions générales des institutions et/ou organisations les plus couramment impliquées dans la planification du développement socio-économique et de deux (2) élus de la MRC a été mis sur pied. Les représentants sont :

- Directeur général du Centre Local de Développement Abitibi;
- Directeur général de la Commission Scolaire Harricana;
- Directeur général du Centre de Santé et des Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi;
- Directrice générale de Emploi Québec;
- Directeur général de la MRC d'Abitibi;
- Directeur général de la Société d'Aide au Développement des Collectivités Harricana;
- Directeur général de la ville d'Amos;
- 2 élus de la MRC d'Abitibi.

Le mandat du comité est de formuler une analyse critique aux résultats de chacune des étapes de la démarche de planification territoriale et de proposer des ajouts ou des modifications en fonction des réalités territoriales et organisationnelles et de sanctionner les résultats de chacune des étapes.

003-01-2008

PROJET DE PLANIFICATION TERRITORIALE DE LA MRC D'ABITIBI – COMITÉ DES DIRECTIONS GÉNÉRALES ET DES ÉLUS :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Clément Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Yvon Leduc et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes pour représenter la MRC d'Abitibi sur le Comité des directions générales et des élus qui travaillera à l'élaboration de la planification territoriale de la MRC d'Abitibi :

- Monsieur François Lemieux, maire de Landrienne;
- Monsieur Lionel Pelchat, maire de Barraute;
- Monsieur Jacques Riopel, maire de Saint-Marc-de-Figuery, qui agira à titre de substitut.

ADOPTÉE

PROMOTION ET SENTIMENT D'APPARTENANCE POUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ABITIBI – RAPPORT DES CONSULTATIONS :

Madame Valérie Dugas, agente de développement au CLD Abitibi, fait part aux maires que suite aux consultations tenues au cours des derniers mois, 4 à 5 appellations sont ressorties et que l'étape suivante serait de déposer le rapport des dites consultations et de retenir finalement l'appellation qui conviendra. Il est donc nécessaire de fixer une date de rencontre avec les élus de la MRC.

Après discussion, il est donc convenu de retenir la date du 6 février 2008 à 19h30 pour tenir cette rencontre.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MRC D'ABITIBI – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE :

Monsieur Normand Grenier, directeur du Service d'Aménagement, présente aux maires le Programme d'aide financière dans le cadre de la Politique d'investissement du Fonds de développement touristique de la MRC d'Abitibi.

Monsieur Grenier rappelle que ce Fonds est une résultante du Plan stratégique de développement touristique de la MRC d'Abitibi 2007-2012, lequel est alimenté par une quote-part de 0.01\$/100\$ d'évaluation sur la richesse foncière uniformisée de l'ensemble des municipalités de la MRC d'Abitibi et que les objectifs visés sont :

- Susciter la rétention des visiteurs dans la MRC d'Abitibi, augmenter les nuitées et accroître le nombre de visites-région provenant de la clientèle touristique;
- Contrer la saisonnalité et allonger les saisons touristiques;
- Développer la complémentarité des produits et des services touristiques;
- Engendrer des impacts économiques significatifs par l'intermédiaire de projets structurants;
- Orienter les efforts de restructuration des produits existants et de développement de nouveaux produits touristiques en fonction des besoins et attentes des clientèles touristiques de manière à renforcer le pouvoir attractif des produits touristiques et de la destination en général.

La Politique d'investissement du Fonds de développement touristique de la MRC d'Abitibi vient donc établir les règles d'attribution en précisant :

- Les organismes admissibles;
- Les organismes exclus;
- Les dépenses admissibles;
- Les dépenses exclues;
- Les critères d'admissibilité;
- Les conditions générales;

- Les critères de sélection;
- Etc;

Puisque ce document devra recevoir l'approbation de l'Assemblée Générale le 13 février prochain, Monsieur Grenier invite les maires à en prendre connaissance et à lui transmettre tout commentaire, demande de bonification ou de modification d'ici là.

RENCONTRE CONCERNANT L'ACHAT REGROUPÉ DE VÉHICULES D'INTERVENTION INCENDIE :

Monsieur Michel Roy, directeur général, informe les maires que les municipalités intéressées par l'achat regroupé de véhicules incendie ont été invitées à une rencontre aux bureaux de la MRC d'Abitibi le 16 janvier 2008. L'heure reste toutefois à déterminer. Monsieur Pascal Perreault, analyste-rechercheur en mesures d'urgence verra à confirmer le tout.

ÉQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS À CARACTÈRE SUPRALOCAL – ENTENTE ENTRE LES MUNICIPALITÉS RURALES ET LA VILLE D'AMOS :

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

004-01-2008 **COMITÉ DE CITOYENS DU TNO LAC-CHICOBİ – FORMATION POUR L'ANNÉE 2008 :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Daniel Lalancette et unanimement résolu que le Comité de Citoyens du TNO Lac-Chicobi soit formé des personnes suivantes pour l'année 2008 :

- M. Léo-Paul Goulet, président;
- M. Laurent Delisle;
- M. Denis Lebel;
- Mme. Gaétane Bernier
- Mme. Caroline Bérubé
- M. Martin Rouleau;
- Mme. Lina Boulé, secrétaire-trésorière.

Advenant une modification, le Comité de Citoyens en informera la MRC d'Abitibi.

ADOPTÉE

COMITÉ DE CITOYENS DU TNO LAC-DESPINASSY – FORMATION POUR L'ANNÉE 2008 :

Les maires sont informés que Monsieur Serge Noël, président du Comité de Citoyens du TNO Lac-Despinassy, nous a fait parvenir une lettre datée du 18 décembre 2007, par laquelle il nous informe de sa démission à titre de président du Comité de Citoyens de Despinassy.

Une lettre de remerciements à été transmise à Monsieur Noël et dans laquelle nous l'informons également qu'à défaut de connaître la composition du Comité de citoyens du TNO Lac-Despinassy, celui-ci sera considéré inactif.

005-01-2008 **25^{IÈME} ANNIVERSAIRE DE CRÉATION DE LA MRC D'ABITIBI – COMITÉ DE TRAVAIL :**

ATTENDU que puisque la MRC d'Abitibi a été créée en 1983, l'année 2008 représente le 25^{ième} anniversaire de la MRC d'Abitibi;

ATTENDU que les maires de la MRC d'Abitibi souhaitent souligner cet événement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Clément Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras et unanimement résolu de mettre sur pied un Comité de travail lequel verra à l'organisation du 25^{ième} anniversaire de création de la MRC et qu'il soit formé des personnes suivantes :

- M. Gaétan Chénier, maire de Saint-Mathieu-d'Harricana;
- M. Jacques Riopel, maire de Saint-Marc-de-Figuery;
- M. Lionel Pelchat, maire de Barraute.

ADOPTÉE

CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – CAMPUS D'AMOS – CENTRE COLLÉGIAL DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE SUR LES EAUX SOUTERRAINES :

CONSIDÉRANT que la reconnaissance du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue – Campus d'Amos comme Centre collégial de transfert technologique sur les eaux souterraines permettrait à la région de poursuivre le développement de ce créneau en émergence;

CONSIDÉRANT que le Centre de transfert sur la conservation et la valorisation des eaux souterraines s'inscrit dans le Plan stratégique de développement régional;

CONSIDÉRANT que le Centre permettrait une complémentarité des actions régionales en matière de ressource hydrique et de développement socio-économique;

CONSIDÉRANT que le Centre viendrait soutenir les entreprises, les municipalités et les ministères dans leurs décisions afin de protéger la ressource hydrique et de permettre le développement économique;

CONSIDÉRANT que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offre le programme de Techniques minières et forestières ce qui permettrait un lien concret entre le Centre et l'enseignement;

CONSIDÉRANT que malgré les données de recherche générées par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui a développé une expertise unique au Québec dans la recherche portant sur la ressource hydrique, il n'y a aucun agent de transfert permettant de mettre à profit l'ensemble des connaissances disponibles;

CONSIDÉRANT le bon historique de collaboration qui existe entre l'UQAT et le Cégep;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Gaétan Chénier, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Pierre Naud et unanimement résolu d'appuyer le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue – Campus d'Amos dans ses démarches de reconnaissance pour un Centre collégial de transfert technologique sur la valorisation, l'utilisation et la protection de l'eau souterraine.

ADOPTÉE

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONSEIL D'ADMINISTRATION - REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION 08 :

Les maires sont informés que deux (2) postes d'administrateurs pour représenter l'Abitibi-Témiscamingue sur le Conseil d'Administration de la Fédération Québécoise des Municipalités sont en élection et qu'ils sont invités à transmettre leurs bulletins de vote à la FQM au plus tard le 22 février. Les candidats sont les suivants :

- M. Philippe Barrette, maire de Témiscamingue;
- M. Jean-Pierre Charron, maire de Belleterre et préfet de la MRC de Témiscamingue;
- M. Claude Lamoureux, maire de Clerval;
- M. Jacques Riopel, maire de Saint-Marc-de-Figuery.

PRÉSENTATION DU GUIDE D'INFORMATION EN CAS DE PANDÉMIE D'INFLUENZA :

En collaboration avec d'autres organisations, le Ministère des Affaires Municipales et des Régions souhaite rencontrer les maires afin de leur présenter un guide d'information en cas de pandémie d'influenza.

Cette rencontre se tiendra donc le 30 janvier 2008 à compter de 19h30. Le ministère transmettra une invitation aux municipalités en indiquant le lieu de la rencontre.

SÛRETÉ DU QUÉBEC – FORMATION À L'INTENTION DES ÉLUS MUNICIPAUX :

Les maires sont informés que la Sûreté du Québec souhaite dispenser en février prochain, une formation concernant les relations entre la Sûreté et le monde municipal (Comité de Sécurité Publique).

INFORMATIONS :

Les maires sont invités à prendre connaissance des documents d'information suivants :

- Sommet sur l'avenir du secteur forestier Québécois – « Bâtir ensemble ».
- Fédération Québécoise des Municipalités – « Contact FQM ».
- Table de concertation régionale en contrôle routier de l'A-T – Plan de travail.
- Compte-rendu du Lac-à-l'Épaule de la Commission régionale sur la ruralité.
- Nouvelle Politique sur le transport collectif des personnes.

007-01-2008 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Daniel Lalancette, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Yves Gingras et unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 21h15.

ADOPTÉE

Ulrick Chrérubin,
Préfet.

Michel Roy,
Directeur général.